

- Centre d'entreprise Dansaert scrl, au 31 décembre 2010.

Questions d'actualité

Ont souhaité poser une question d'actualité :

Mme Nagy, sur « le projet d'agrandissement de l'hôpital César de Paepe » ;

M. Maingain, sur « la situation dans le quartier Saint-Géry ».

Dossiers de M. le Bourgmestre

- Accord de la section.

Dossiers de Mme l'échevine Hariche

- Accord de la section.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Maingain.

M. Maingain.- Nous déplorons, une fois encore, que les nouvelles écoles ne soient prévues que pour avril et juin 2013, alors que les nouveaux logements seront prêts à la fin de cette année. Le décalage est donc considérable, entre le nombre de places ouvertes et l'augmentation de la population résultant de votre Plan 1000 logements. Nous l'avions annoncé. Les infrastructures collectives auraient dû être intégrées à ce projet dès le début de la procédure. Or elles n'apparaissent que maintenant, et en nombre insuffisant. Nous le regrettons.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemaitre.

Mme Lemaitre.- Ecolo insiste sur la nécessité de répondre à l'essor démographique, notamment par la construction de nouvelles écoles et crèches. Or les délais sont serrés.

Un échange de courriers dont nous avons eu connaissance nous inquiète sur plusieurs points. La Ville a remis ses dossiers avec retard, mais elle aurait bénéficié d'un premier délai supplémentaire de la part de la Région. Selon ces courriers, l'objectif des subventions régionales est d'ouvrir le nombre de places prévues au 1er septembre 2012. Or le choix de la Ville de privilégier la qualité architecturale et la durabilité des extensions projetées entraîne un allongement des délais d'environ 1 an. Il est donc envisagé de rencontrer cet objectif en accueillant les enfants dans des infrastructures provisoires jusqu'à la fin des travaux. Elles pourraient accueillir 168 enfants supplémentaires au 1er septembre 2012, alors que la Région demande 432 nouvelles places.

Confirmez-vous que les retards ne posent aucun problème ?

Qu'en est-il de la différence entre le nombre de places (432) inscrit dans l'appel à projets de la Région et le nombre effectif de places (168) prévues dans les conteneurs provisoires ?

Les courriers manquent de précision quant aux exigences chiffrées de la Région.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Hariche.

Mme Hariche, échevine.- Les bâtiments définitifs seront terminés pour 2013, mais des places seront ouvertes dès septembre 2012. Nous n'avons pas la possibilité d'ouvrir toutes les places en première primaire, puisque l'accueil doit se poursuivre en deuxième, en troisième, etc. Nous avons calculé le nombre de places qui devaient être absolument ouvertes en septembre pour créer 144 places supplémentaires par établissement (les Magnolias, Klavertje Vier et Neder-over-Heembeek). Pour septembre 2012, nous allons installer des conteneurs qui accueilleront de manière provisoire les enfants inscrits : 2 classes de première primaire à Klavertje Vier ; 2 classes de première primaire, 1 de troisième et 1 de cinquième pour les Magnolias ; 2 classes de première maternelle à Neder-over-Heembeek. À la fin des travaux, 144 places seront proposées par établissement. Donc, à terme, 6 classes seront ouvertes par établissement.

Mme Lemaitre.- Pour les Magnolias, vous n'annoncez que 3 classes supplémentaires.

Mme Hariche, échevine.- Une classe supplémentaire sera ouverte dans le bâtiment lui-même. La raison pour laquelle nous avons demandé un calendrier légèrement différent de celui proposé initialement est la suivante : nous avons souhaité privilégier l'aspect qualitatif. Le cahier des charges prévoyait des conteneurs ; nous avons négocié pour disposer de bâtiments en dur et moins énergivores, notamment, ce qui a allongé les délais de dépôt des dossiers. Ce report a été accepté par la Région, à la condition que nous ouvrons des places supplémentaires dès 2012, ce que nous garantissons.

Dossier de M. l'échevin Close

- Accord de la section.

Dossiers de M. l'échevin Ceux

- Accord de la section.

Dossiers de Mme l'échevine Noël

- Accord de la section

Dossiers de M. l'échevin El Ktibi

- Accord de la section

Dossier de M. l'échevin Mampaka

- Accord de la section

Dossiers de M. l'échevin De Hertog

- Accord de la section